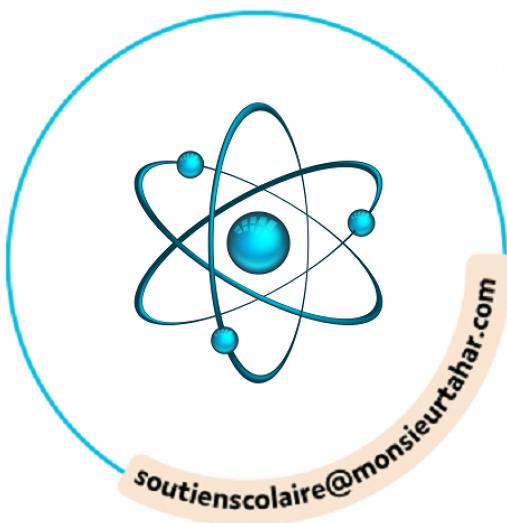
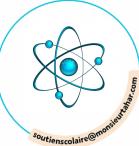


# **SES**



*soutienscolaire@monsieurtahar.com*

## **CHAPITRE 7**



# Le rôle de l'École dans les sociétés démocratiques

## En bref

L'École transmet les savoirs qu'elle estime indispensables aux générations futures. L'École française est fondée sur un idéal républicain né de la Révolution française qui prône une éducation pour tous, formant des citoyens libres et éclairés.

## 1 La transmission de savoirs

Les **savoirs** sont des connaissances et compétences partagées par un groupe social. Les savoirs scolaires sont ceux que l'École enseigne.

### 1] Instruction élémentaire et savoirs rationnels

- L'instruction élémentaire désigne la **lecture**, l'**écriture** et le **calcul**, que l'on enseignait déjà dans les écoles de l'Égypte antique, ainsi que la pratique de la **gymnastique**.
- Les savoirs rationnels sont produits de façon méthodique, selon une logique **scientifique**, et validés par l'expérience (ex. : SES, sciences physiques, SVT). Ils diffèrent de la foi religieuse ou des goûts alimentaires.

### 2] Les valeurs républicaines

En France, le **Code de l'éducation** dit que : « outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République. » Ces **valeurs** sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et le refus de toutes les discriminations.

### 3] Des savoirs utiles au développement technico-économique

- En 1747 est fondée l'**École nationale d'ingénieurs des Ponts et Chaussées**.
- Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869, crée pour les ouvriers un enseignement post-scolaire et fonde l'**École pratique des hautes études** pour former à la recherche par la pratique et le travail de cas concrets.
- Des **instituts universitaires de technologie** (IUT) sont ouverts en 1966 afin de faire face aux besoins de management intermédiaire des entreprises d'après-guerre en plein développement.

#### INFO + Jules Ferry

- Ministre de l'Instruction publique, il fait voter entre 1881 et 1882 les lois scolaires qui rendent l'école **gratuite, laïque et obligatoire** de 6 à 13 ans en France.
- Leur but est de généraliser l'instruction afin d'ancre les **valeurs républicaines** dans la société française.



## II Favoriser l'égalité des chances

### 1 Des chances de réussite scolaire inégales

- Par son **caractère sélectif**, l'École française privilégie les meilleurs élèves tout au long de leur scolarité, jouant ainsi un rôle majeur dans l'accès aux emplois qualifiés.
- Les sociétés démocratiques se caractérisent par leur souci de l'**égalité des chances** d'accès des individus aux différentes positions sociales, dans une logique méritocratique, donc en fonction des efforts et du travail de chacun. Cet objectif sera explicitement recherché par le gouvernement français à partir de la fin des années 1980.
- Les enquêtes PISA menées par l'OCDE mettent en lumière les inégalités de chances de réussite scolaire et rappellent régulièrement que la France est le pays de l'OCDE où l'**appartenance sociale** est la plus déterminante dans la réussite scolaire.



#### MOT CLÉ

L'**égalité des chances** suppose que l'accès des individus aux différentes positions sociales ne résulte que de leurs mérites, et non d'avantages liés à leur origine sociale.

### 2 L'égalité des chances : l'objectif de l'École républicaine

De nombreuses réformes ont tenté de réduire les inégalités de réussite scolaire, parmi lesquelles : le **collège unique** en 1975 qui dispense un socle commun de connaissances à tous les élèves jusqu'à 16 ans en retardant l'orientation et la sélection des élèves, la **carte scolaire** visant à assurer une certaine mixité sociale ainsi que les **politiques d'éducation prioritaire** donnant plus de moyens aux établissements accueillant les élèves les plus en difficulté.

### zoom

#### Les classes en réseau d'éducation prioritaire (REP)

- À partir de 2017, dans les réseaux d'éducation prioritaire, le **dédoublement des classes de CP et de CE1** (12 élèves par classe) permet d'offrir un encadrement renforcé aux élèves.
- L'évaluation de ce dispositif en fin de CP est positive puisque ces classes obtiennent des **résultats supérieurs** aux classes non dédoublées ne figurant pas en zone d'éducation prioritaire.





# L'évolution de l'accès à l'École et à l'enseignement supérieur

## En bref

Depuis les années 1950, l'allongement généralisé des études à toutes les catégories sociales a assuré une démocratisation quantitative de l'École – ou massification scolaire – qui peine encore à assurer une réelle démocratisation qualitative.

## I Une indéniable massification

La démocratisation désigne un processus consistant à rendre une ressource accessible à tous. La massification scolaire, c'est-à-dire l'augmentation des taux de scolarisation et d'accès aux différents diplômes, représente ainsi une démocratisation de l'École.

### 1] La hausse du taux de scolarisation

- Le **taux de scolarisation** est le rapport entre le nombre d'élèves et d'étudiants scolarisés d'un âge donné et le nombre d'individus de cet âge.
- En 1959, la loi prolonge l'**obligation scolaire** de 2 ans supplémentaires, jusqu'à 16 ans. Alors que 30 % des enfants de 16 ans étaient scolarisés en 1953, ils sont 95,8 % en 2018.
- L'urbanisation, le développement du travail féminin et la bonne réputation des **classes maternelles** entraînent une forte demande parentale de scolarisation des enfants, relayée par les communes. Entre 1960 et 1990, le taux de scolarisation des enfants de 3 ans passe de 60 % à presque 100 %.
- 80 % des **jeunes de 18 ans** sont aujourd'hui scolarisés, contre 15 % dans les années 1950. À partir de 2020, pour lutter contre le « décrochage » scolaire, les jeunes de 16 ans sans formation et sans emploi ont l'obligation de se former jusqu'à l'âge de 18 ans.

### 2] La hausse des taux d'accès

- Entre 1968 et 2018, le **taux d'accès** au bac a été multiplié par 4 : la part des bacheliers dans une classe d'âge est passée de 20 % à près de 80 %.
- Cette progression s'explique notamment par la création des **bacs technologiques** (1968) et **professionnels** (1985). Les transformations économiques et la demande des familles populaires pour la prolongation de la formation de leurs enfants en ont été les principaux moteurs.
- Parallèlement, le taux d'accès à l'enseignement supérieur a lui aussi augmenté. Ce phénomène s'explique par la **diversification de l'offre de formation**, notamment dans les filières technologiques et les filières longues. En 1960, l'enseignement supérieur comptait 215 000 inscrits, contre 8 fois plus en 2015.



#### MOT CLÉ

Le **taux d'accès** désigne la part des individus d'une génération qui accèdent à un diplôme ou un niveau d'étude donné.



## II Une démocratisation inaboutie

### 1] Une réussite scolaire et des taux d'accès inégaux

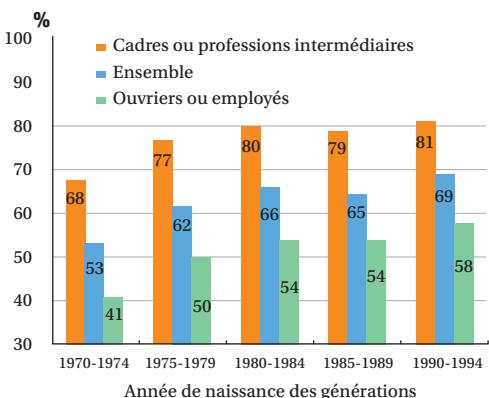
- En France, 25 % des élèves **les plus défavorisés** ont des difficultés pour maîtriser les savoirs élémentaires. En 2017, en CE2, 58,1 % d'entre eux avaient le niveau requis en français, contre 87,3 % du quart des élèves les plus favorisés. Au collège, 21 % d'entre eux avaient redoublé, contre 5,1 % pour les élèves les plus favorisés.
- L'accès aux **différents bacs** témoigne également de cette inégalité. En 2018, 37,3 % des enfants d'ouvriers ont obtenu un bac général, contre 77,6 % des enfants de cadres supérieurs.
- En 2017-2018, les **enfants d'ouvriers** représentent près de 27 % des élèves au collège, mais seulement 11,7 % des étudiants à l'université et 7 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

### 2] Une massification plus qu'une réelle démocratisation

- Des lois Jules Ferry à l'« École de la confiance » de l'actuel gouvernement, les principales réformes de l'École ont pour principal objectif sa **démocratisation**, c'est-à-dire le souci d'égaliser les chances d'accès des individus aux savoirs dispensés par l'Éducation nationale.
- Mais les inégalités demeurent, parfois en se reportant des niveaux primaire et secondaire vers le supérieur. La **démocratisation** semble ainsi plus quantitative que **qualitative** ; on parle alors de **massification** scolaire.

**zoOm**

#### Les bacheliers selon la génération et le milieu social des parents



Source : Centre d'observation de la société, mai 2019.

**68 %** des enfants de **cadres supérieurs** nés entre 1970 et 1974 ont eu leur bac. 20 ans après, tous les taux de réussite ont augmenté, mais les écarts de réussite ont peu diminué : nous assistons donc à une massification scolaire.



# Les facteurs d'inégalités de réussite scolaire

## En bref

Malgré la gratuité de l'École, les inégalités persistent. Les socio-logiques l'expliquent par les différences de socialisation et les inégalités familiales, mais également par le fonctionnement de l'École elle-même.

## I

## Les facteurs familiaux aux sources des inégalités de réussite scolaire

Les origines sociales ainsi que les stratégies familiales, différentes selon le milieu d'origine, ont une influence déterminante sur la réussite scolaire.

### 1] La socialisation familiale

- La **socialisation selon le genre** renforce les **inégalités scolaires**. La socialisation des garçons les incite à choisir les filières les plus valorisées. D'après Christian Baudelot et Roger Establet (*Allez les filles !*, 1992), les filles ont des résultats scolaires supérieurs à ceux des garçons mais délaissent pourtant les filières valorisées et les grandes écoles.
- La socialisation selon le **milieu social** renforce également les inégalités scolaires. Selon Pierre Bourdieu (1930-2002), le **capital culturel** hérité de la famille permet aux élèves favorisés de détenir des références culturelles et un langage proche de celui des enseignants, ce qui favorise leur réussite scolaire. Le sentiment d'être à leur place à l'école incite ces élèves à faire des études plus longues et prestigieuses.

### MOTS CLÉS

- La **socialisation selon le genre** correspond à l'intégration de valeurs et de normes différentes entre les filles et les garçons.
- Le **capital culturel** est une notion de P. Bourdieu qui désigne les diplômes, les connaissances (langage, capacités intellectuelles, savoir, etc.) ainsi que la possession d'objets culturels (livres, etc.).

### 2] Les stratégies scolaires des familles

- Selon Raymond Boudon (1934-2013), les ménages adoptent des stratégies scolaires fondées sur un **calcul coûts-avantages**. Les coûts sont associés au prix des études mais aussi à leur difficulté, alors que l'avantage consiste à obtenir un diplôme supérieur à celui des parents et donc à connaître une promotion sociale.
- Les **ménages aisés**, dont les enfants ont statistiquement les meilleures chances de réussite scolaire, encouragent davantage leurs enfants à poursuivre des études longues et coûteuses contrairement aux familles les moins favorisées.
- Les choix de résidence varient en fonction des origines sociales et jouent un rôle important dans l'orientation et la réussite scolaire. Les familles des milieux favorisés adoptent des stratégies pour contourner la carte scolaire et scolariser leurs enfants dans les meilleurs établissements, accentuant ainsi la **ségrégation spatiale et scolaire**.

## II Le rôle de l'École dans les inégalités scolaires

### 1 La reproduction des inégalités scolaires

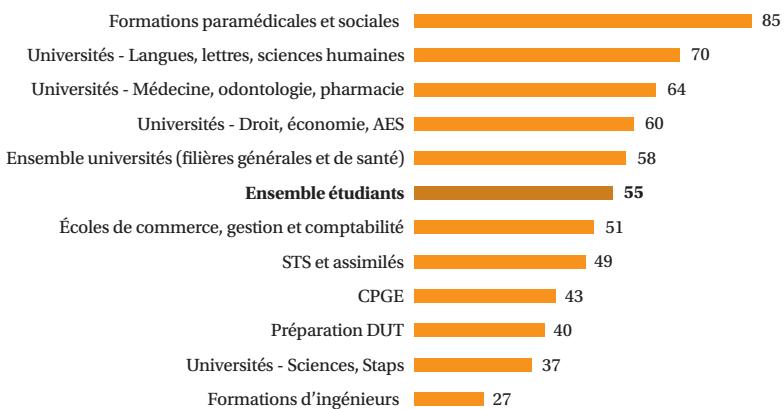
Selon Pierre Bourdieu, les **enseignants** ont tendance à valoriser la culture des classes dominantes. Eux-mêmes sont souvent issus de ces classes et doivent leur réussite à la mobilisation de cette culture dans leurs études. Dès lors, ils ont tendance à évaluer les élèves selon leur maîtrise de cette culture, privilégiant ainsi les élèves issus des classes dominantes. S'opérerait alors une « violence symbolique » sur les élèves, qui conduirait les moins « performants » à intérieuriser le sentiment d'une certaine infériorité sociale.

### 2 Le contexte scolaire

À l'échelle de chaque établissement (« **effet établissement** », c'est-à-dire l'efficacité propre à chaque établissement) et de chaque enseignant (« **effet maître** »), certaines pédagogies peuvent être plus favorables à la progression des élèves que d'autres et ont une efficacité différente selon les élèves. Certaines ambiances de classes (« **effet classe** ») peuvent également plus propices à l'apprentissage. Pour chaque effet, les établissements des zones favorisées sont privilégiés en raison de classes plus calmes, de professeurs plus expérimentés, etc.

### Zoom

#### Part des femmes en % dans l'enseignement supérieur (2017)



Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

Les femmes sont sur-représentées dans les **formations paramédicales et sociales**. Leur nombre augmente dans les **filières scientifiques**, mais elles ne représentent que 27 % des étudiants en écoles d'ingénieurs. Elles s'orientent moins souvent vers les filières scientifiques valorisées sur le marché du travail.